



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN

le lundi 22 mai 2023 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. GRADES LÉGAUX - Prestation de Serment du Directeur général - RÉCEPTION
2. FINANCES - Compte communal 2022 - DÉCISION
3. FINANCES - Compte budgétaire, bilan et compte de résultats CPAS 2022 - DÉCISION
4. FINANCES - ADL Compte RCO 2022 - DÉCISION
5. FINANCES - Fabrique d'église Notre-Dame de l'Assomption - Forges - Compte 2022 - DÉCISION
6. FINANCES - Fabrique d'église Saint-Hubert de Belle-Maison - Compte 2022 - DÉCISION
7. FINANCES - Fabrique d'église Notre-Dame de Grand-Marchin - Compte 2022 - DÉCISION
8. FINANCES - Fabrique d'église protestante et évangélique de Huy - Compte 2022 - AVIS
9. FINANCES - Fabrique d'église Notre-Dame de Grand-Marchin - Budget 2023 - Modification budgétaire - DÉCISION
10. FINANCES - Fabrique d'Église protestante et évangélique de Huy - Budget 2023 - Modification budgétaire - AVIS
11. FINANCES - Subside ordinaire 2023 - Football Club Marchin Sport et Vyle-Tharoul - DÉCISION
12. FINANCES - Subside extraordinaire 2023 - Football Club Vyle-Tharoul - DÉCISION

13. MARCHÉS PUBLICS - Rapportage trimestriel des délégations en matière de Marchés Publics - PRISE D'ACTE
14. LOGEMENT - Résidence 'La Belle-Maison' - Adaptation du règlement d'attribution des appartements en fonction du processus de gestion des candidats locataires de l' AIS du Pays de Huy - Accessibilité aux candidats porteurs d'un handicap sensoriel - DÉCISION
15. PERSONNEL - Statuts administratif et pécuniaire - Modification article 74 : Ecochèques - DÉCISION
16. PERSONNEL - Statuts administratif et pécuniaire - Ajout article 75 : Titres-repas - DÉCISION
17. PERSONNEL - Statuts administratif et pécuniaire - Ajout article 76 : Allocation de garde - DÉCISION
18. GAL "Pays des Condruses" : Validation du dossier de candidature LEADER 23 -27 - DÉCISION
19. INFORMATION(S) du Collège communal - COMMUNICATION
20. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

HUIS CLOS

21. ENSEIGNEMENT - Désignations à titre temporaire - RATIFICATION
22. ENSEIGNEMENT - Perte partielle de charge - RATIFICATION

Fait à Marchin, le 11 mai 2023,

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Michel THOMÉ



Le Bourgmestre,

Adrien CARLOZZI

